



Universités & Territoires



sommaire n° 69 - 31/05/2010

- 2 Nanterre, une double enquête de l'Afev : regard croisé entre ville et université.
- 3 Entretien avec Patrick Jarry, maire de Nanterre.
- 4 Colette Vallat, Vice-Présidente de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.
- 5 La Maison de l'emploi et de la formation de Nanterre.
- 6 Rencontres improbables, une initiative de l'AfiJ.
- 7 Expertise étudiante. Entretien avec François Rio, fondateur de Latitude Etudiante Conseil.
- 8 A propos du Service Civique.

Juste retour par Nicolas Delesque, directeur de la publication

Chaque année, à l'annonce du classement de Shanghai, les critiques des décideurs du monde universitaire français pleuvent.

Malheureusement, les critiques se contentent de mettre en avant des justifications d'ordre technique sur les établissements, leurs tailles, leurs gouvernances, leurs modes de financement. Ainsi, pour relativiser les différences d'ordre structurel, la présidence française de l'Union Européenne a ouvert le chantier d'un classement européen, dont les premiers éléments viennent d'être communiqués : « *la qualité de la formation, la qualité de la recherche, la valorisation de la recherche, l'ouverture internationale et la capacité à nouer des partenariats.* »

L'absence de prise en compte des politiques sociales mises en place par les établissements, le degré d'impact de la recherche sur le développement local et son adéquation avec le développement durable sont trop peu souvent mis en avant. Les critères liés à la démocratisation de notre formation sont toujours absents !

Et pourtant, nous avons les outils pour mesurer la politique d'inclusion sociale de nos établissements. Preuve en est cette très intéressante note¹ publiée par le Service d'information et des statistiques (SIES) sur les parcours et réussite des

élèves inscrits en LI en 2004. Intéressante, parce qu'au delà du simple taux de réussite brute des étudiants de 3ème année de licence, ces travaux se sont attachés à intégrer des variables liées à l'origine sociale des étudiants, à la série du bac, à la durée d'obtention des 3 années...

Si nous nous amusons à classer nos établissements à partir des notations issues de ces évaluations, que découvrons-nous ? Que le meilleur des établissements est l'Université d'Albi et que l'un des plus en retard est une Université Parisienne très bien classée dans le classement de Shanghai.

Le fait que l'Université d'Albi soit classée meilleure Fac de France pour la réussite de ses étudiants – comme l'a titré un grand hebdo national – n'est en rien surprenant pour l'Afev. Dès sa création, l'université a demandé à l'Afev d'organiser l'engagement étudiant et 10% des étudiants inscrits participent à des actions de solidarité sur leur territoire. Pratique du sport, engagement associatif, participation à la gestion des services, tout est fait par l'Université pour former des étudiants : citoyens responsables, et offrir ainsi un cadre aux plus fragiles pour s'insérer dans la vie étudiante. L'engagement et la participation comme levier de réussite de tous les étudiants, l'Afev en a fait son projet, l'université d'Albi l'a réalisé.

Et si c'était cela, l'excellence durable ! ■

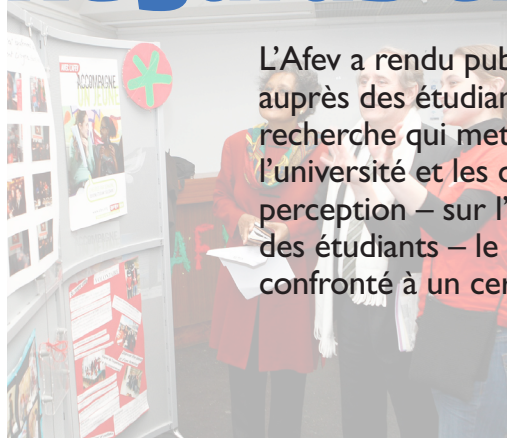


Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@crouitch.com • Rédaction : PCC redaction@sarlpc.com, FP Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Rendaud, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



¹ - Note d'information 09-23 - « Parcours et réussite en licence des inscrits en LI en 2004 ».

Regards croisés



L'Afev a rendu publiques, le 5 mai dernier, deux enquêtes de perception, l'une auprès des étudiants et l'autre auprès des habitants de Nanterre. Un travail de recherche qui met en lumière les barrières, mais aussi les liens existants entre l'université et les quartiers avoisinants. En lançant une double enquête sur la perception – sur l'université auprès des habitants de Nanterre, et sur la ville auprès des étudiants – le groupe d'une dizaine d'étudiants de l'Afev s'est d'abord retrouvé confronté à un certain nombre d'idées reçues. Compte-rendu.



Nanterre

Etudiants et habitants

Selon les institutions qu'ils ont d'abord rencontrées (mairie, université, CROUS, associations...), l'université serait mal connue des habitants parce qu'elle serait « intimidante » et coupée du reste de la ville par les routes ; de leur côté, les étudiants auraient un usage « consumériste » de Nanterre, où ils n'iraient que le temps des cours pour en repartir immédiatement après.

Il faut dire que la difficile histoire de Nanterre et de son université n'incitait pas à l'optimisme : comme l'explique le maire de la ville, Patrick Jarry (voir page suivante), l'université a été « conçue en dehors de la ville », à une époque, les années 60, où l'objectif était de créer des campus fermés sur les quartiers qui les entouraient.

DOUBLE ENQUETE

La double enquête de l'Afev, si elle confirme l'existence de certaines frontières physiques et psychologiques entre la cité et son université, met à bas un certain nombre de ces idées reçues et dresse des pistes pour créer de nouvelles passerelles. Les résultats présentés le 5 mai à Nanterre sont parlants. Pour les habitants de Nanterre interrogés, l'université fait bel et bien « partie du quartier » (64%) et elle est aussi « utile » pour 47% d'entre eux : elle apporte de la notoriété, de la culture mais aussi une meilleure desserte pour les transports. Beaucoup utilisent aussi ses parcs, notamment en famille. Cela étant, le taux de participation aux activités sportives et culturelles que propose la faculté, à des conditions très intéressantes,

reste très bas. Mais contrairement à l'idée reçue, ce n'est pas parce que les habitants seraient « intimidés » par l'univers de la fac (à peine 3%) mais tout simplement parce qu'ils n'ont pas « connaissance » de ces possibilités.

UN PROBLÈME D'INFORMATION

Ce problème d'information est au cœur des deux enquêtes menées par l'Afev. Les attentes des habitants vis-à-vis de l'université sont fortes en matière de sport (37%) et de spectacles (21%) – c'est-à-dire les deux activités qui sont déjà les plus accessibles au public non étudiant. La solution ? L'enquête de l'Afev propose la création d'un centre d'information à destination des habitants et des étudiants, pour faire connaître les ressources qu'offrent le campus comme la ville. Une proposition qui a été jugée « très intéressante » par Colette Vallat, vice-présidente de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, comme par le maire de Nanterre, Patrick Jarry, qui assistaient tous deux à la présentation des résultats.

L'information est aussi problématique pour les étudiants. Neuf sur dix avouent une connaissance « mauvaise » ou « moyenne » de la ville, dont ils retiennent surtout les lieux culturels. Cette méconnaissance est encore plus forte pour les étudiants habitant dans les résidences CROUS, au cœur du campus, qui ne se considèrent qu'à 30% comme « habitants » de la ville. De même pour leurs sorties les étudiants vont plus spontanément à Paris ou à La Défense, très bien desservis.

Tout n'est pas négatif pourtant dans la perception des étudiants sur Nanterre, vue plus comme « agréable » et « fonctionnelle » que « triste » ou « enclavée » - les clichés qui collent à la ville. Mieux, plus de la moitié des étudiants qui y vivent depuis plus de trois ans envisagent d'y rester plus tard, en raison de sa proximité avec Paris et du faible coût de la vie. La preuve que la ville peut aussi être attractive. Le développement en cours des liens avec l'université pourrait achever de faire de Nanterre, 45 ans après l'arrivée de la fac, une véritable ville universitaire. ■



Nouvelle modernité

Patrick Jarry, maire de Nanterre, revient sur l'histoire complexe qui unit Nanterre, ville de tradition ouvrière, et son université. Avec l'espoir de créer aujourd'hui de nouvelles passerelles. Il connaît bien le sujet pour avoir, lorsqu'il a été élu conseiller municipal en 1989, choisi d'assumer la présidence du conseil de quartier Université et s'être notamment mobilisé avec les habitants pour la rénovation et le développement des trois cités du quartier, pour le renforcement des services publics. Entretien qui revient sur « l'importance de comprendre les attentes des étudiants et des habitants. »



Entretien

Un modèle universitaire à inventer



Patrick Jarry, maire de Nanterre.

Que reprenez-vous de l'enquête croisée réalisée par l'Afev sur votre ville de Nanterre ?

Ce travail est important pour comprendre les attentes des étudiants et des habitants. Nous avons besoin de déterminer objectivement les demandes des uns et des autres : comment la ville peut-elle aider les étudiants à profiter de toutes les ressources qu'elle propose ? Et à l'inverse, qu'est-ce que ces étudiants, et plus généralement l'université, peuvent apporter à la ville ? Dans les deux enquêtes, j'ai trouvé notamment intéressante la proposition d'un lieu d'information commun pour les habitants de Nanterre et les étudiants, à la frontière de l'université et de la ville. Peut-être l'Afev pourrait-elle porter ce projet de trait d'union.

Comment expliquer que la ville et l'université de Nanterre se soient pendant si longtemps ignorées ?

Il est clair que l'université, ouverte en 1964, a été conçue pour être à part de la ville : dans sa forme urbaine, elle tourne le dos à la ville. De plus, les voies routières et ferroviaires construites depuis ont encore fermé l'université : le campus est coupée de la ville sur trois côtés, des habitations et des commerces ont été détruits pour faire passer l'autoroute, privant les étudiants et les habitants de lieux de vie communs. Enfin, il faut imaginer l'arrivée d'une université – près de 33 000 étudiants, pour 88 000 habitants – dans une ville ouvrière, dont les enfants ne vont pas à

l'université. Et cela, quelques années après la création de La Défense en 1958 qui confisque 50% du territoire de Nanterre, et juste avant la promotion de la ville au rang de préfecture ! Beaucoup d'habitants ont eu le sentiment d'un « complot » pour changer leur ville. Il faut dire aussi que Mai 68, au lieu d'être un moment de rencontre entre le monde ouvrier et le monde étudiant, a plutôt créé de la méfiance, voire de l'hostilité.

Comment essayez-vous aujourd'hui de changer la donne ?

Depuis plusieurs années, la municipalité a affiché comme objectif politique clair que Nanterre devienne une ville universitaire. Sans doute pas comme Montpellier, Bologne ou d'autres villes universitaires anciennes. Mais avec un modèle, encore à inventer, de ville périphérique incluse dans une énorme métropole. Pour moi, cela doit être un lieu où l'université, ses étudiants, ses enseignants, ses personnels utilisent la ville dans ses ressources culturelles, économiques sociales... A l'inverse, il serait logique que Nanterre bénéficie plus des savoirs des enseignants et des étudiants, mais aussi du dynamisme de la jeunesse étudiante. La réflexion entre la ville et l'université a commencé il y a maintenant quatre ans, avec la création d'une conférence annuelle qui est l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait et reste à faire pour créer de nouvelles passerelles. Il est important, à mes yeux, d'objectiver le rôle et les missions de chacun pour ne pas en rester aux déclarations d'intention. Il y a quelques mois, l'université et la ville ont signé une convention. C'est un pas important. Maintenant, je pense qu'il faut aller plus loin, notamment sur

le projet urbain, pour désenclaver l'université par rapport aux quartiers.

Attendez-vous aussi de l'université qu'elle aille plus loin dans l'accès des jeunes de votre ville aux études supérieures ?

Bien sûr, on ne peut qu'être d'accord avec le projet d'une université qui qualifierait tous les jeunes de la banlieue. Je pense même que, si on ne repense pas les métropoles à partir des banlieues, ces métropoles n'ont pas d'avenir, y compris au niveau académique. J'espère que dans la dynamique que notre ville essaie de créer avec l'université, de jeunes enseignants et des étudiants pourront penser des initiatives pour tous les jeunes qui habitent autour du campus. Le campus de Nanterre est entouré de trois ZEP : pourquoi ne pas imaginer une université de la deuxième chance ? ■

Info+
<http://www.nanterre.fr>

Echos de l'AVUF

Le colloque initialement prévu à Reims en juin est reporté au 21 octobre. La raison en est assez simple. La Communauté d'agglomération du Grand Tarbes, la DATAR et la Fédération des maires des villes moyennes organisent conjointement la Rencontre nationale de témoignage des collectivités locales lauréates sur l'enseignement supérieur et la recherche, avec le soutien de l'Association des villes universitaires de France, le jeudi 24 juin 2010 à Tarbes.

Info+
<http://www.legrandtarbes.fr/inscription-colloque>

Cohabitation

Nanterre Université

L'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense est située à Nanterre. Deuxième campus universitaire de France, elle compte 2 000 enseignants-chercheurs, 700 personnels administratifs et techniques et plus de 33 000 étudiants. Elle est héritière de la faculté des lettres et sciences humaines fondée en 1964 afin de désengorger la Sorbonne. En 1968, elle fut le théâtre d'événements qui ont marqué la société française. L'Université se doit de regarder la ville et d'inventer avec elle une cohabitation. Entretien avec Colette Vallat, Vice-Présidente de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense.



Entretien

Identité nanterrienne



Colette Vallat
Vice-Présidente de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, en charge du Patrimoine, du Développement durable et de l'Intégration territoriale.

Comment expliquer la distance persistante entre l'université et la ville de Nanterre ?

La difficulté, c'est que cette université est perçue par les habitants comme un kyste dans le tissu urbain. L'ambiguïté vient de l'héritage historique – la localisation de l'université a été imposée par l'Etat – mais aussi du fait que l'université fonctionne pour un public spécifique, avec beaucoup d'étudiants qui viennent d'autres villes de la région parisienne et de France. Souvenons-nous aussi que l'université n'existe ici que depuis les années 60, ce qui finalement est peu. L'identité nanterrienne n'est pas encore celle d'une ville universitaire – ce qui est dommage compte tenu du rayonnement de la faculté. L'enjeu pour nous est de fonctionner comme un équipement de dimension nationale, ayant une implantation locale cohérente et bien articulée avec la ville. Toute initiative qui, comme cette enquête de l'Afev, fait tourner le regard des étudiants vers la ville de Nanterre, est pour nous bienvenue.

Comment travaillez-vous pour créer du lien avec les quartiers avoisinants ?

Beaucoup de liens ont été créés par le responsable du service de sécurité, pour l'accueil ces jeunes des quartiers sur l'université. Cela pour agir en prévention mais aussi permettre

à l'université de remplir son rôle d'acteur éducatif, de service public : notre action pédagogique pour faire des étudiants de futurs citoyens doit aussi servir aux jeunes de la ville. Des liens se créent aussi naturellement grâce aux nombreux espaces verts présents sur le campus, que les habitants utilisent spontanément. J'ai le sentiment que le travail lancé avec la Mairie va nous permettre de mettre en place des politiques de gestion commune de plus en plus cohérentes. ■

Info+

<http://www.u-paris10.fr>

Blog

✓ Pierre Dubois a enseigné à Nanterre de 1988 à 1999... « Je photographie, le 30 janvier 2009, des bâtiments rénovés, des nouvelles constructions, des aires sportives en bon état... et sous le soleil. Nanterre est devenu un campus fort agréable... »

Info+

<http://histoireuniversites.blog.lemonde.fr/2009/02/15/paris-10-en-photos/>



La MEF de Nanterre



La Maison de l'emploi et de la formation (MEF) de Nanterre a une triple mission : accueillir, informer, orienter. « Il s'agit, à travers ce site unique à prestations multiples, de lutter contre le chômage des jeunes et des adultes, de favoriser l'information, l'orientation et l'accompagnement du public, de développer le droit à la formation et de proposer un espace de rencontre et d'échange avec les entreprises. » La MEF cherche naturellement à travailler avec l'Université. Elle a d'ailleurs un partenariat avec l'AFJ. Coup de projecteur sur un projet soutenu par le Haut commissariat à la Jeunesse.



Entretien

Partenariat

L'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense et la Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre proposent à des jeunes étudiants décrocheurs en première année de licence un dispositif d'accompagnement et de formation personnalisés.

La Mission locale de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Nanterre a été retenue dans l'appel à candidature du Haut Commissariat à la Jeunesse, pour un projet expérimental présenté en partenariat avec l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense. Ce projet, destiné aux étudiants qui rencontrent des difficultés lors de leur première année et risquent de décrocher, vise la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de formation personnalisés.

En effet, selon les filières, 10 à 40% des étudiants de première année en faculté abandonnent dès le premier semestre et ne se présentent pas aux examens de janvier. La force du projet retenu est à la fois de mobiliser les enseignants pour un repérage rapide des étudiants qui pourraient bénéficier de l'action et de proposer aux jeunes de construire leur projet professionnel pour rebondir et intégrer un cursus en alternance, validé par un diplôme universitaire.

En effet, deux diplômes universitaires ont été créés dans ce cadre, leur permettant de développer leurs compétences transversales, et le second des compétences professionnelles puisque ce dernier sera effectué en alternance. Ces diplômes universitaires sont conçus comme des passerelles vers l'emploi ou vers les licences professionnelles proposées par l'université. Une dizaine d'entreprises intéressées se sont portées candidates pour participer au projet, afin de donner aux étudiants une meilleure connaissance des entreprises de leur territoire et de leur environnement socioprofessionnel.

Durant les trois années de l'expérimentation, la mission locale et l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense seront accompagnées par le laboratoire LISE (CNAM) chargé de l'évaluation du dispositif et du repérage des éléments permettant la généralisation de cette expérimentation. ■



DAFOP

Dispositif d'Accompagnement et de Formation Personnalisés

➔ Un chemin alternatif pour des étudiants en L1 souhaitant travailler leur orientation

➔ Le DAFOP, un dispositif en 3 étapes qui allie :

- ➔ Un enseignement
- ➔ Des expériences en entreprise
- ➔ Un accompagnement pour bâtir un nouveau projet

Phase 1 : Orientation

(4 semaines dont 2 semaines d'exploration en entreprise)

Phase 2 :

1^{er} Diplôme Universitaire : Développement des compétences transverses
(6 mois dont 2 mois de stages)

Phase 3 : 2^d Diplôme Universitaire :

Développement des compétences professionnelles
(13 mois en contrat de professionnalisation)

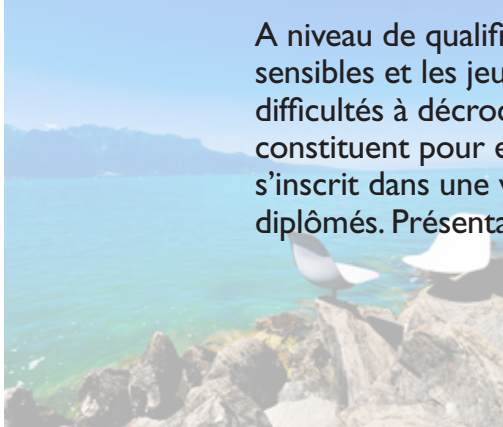
➔ La possibilité de sortir vers un emploi ou une formation à la fin de chaque phase.

Pour plus de détails contacter :
Maison de l'Emploi et de la Formation – Mission Locale : J.BURGAUD : 01-41-37-98-13
j.burgaud@nanterre.reseau-idf.org

Université Paris Ouest Nanterre La Défense : CREFOP : Anne Gaël BILHAUT : 01-40-97-41-94
abilhaut@u-paris10.fr

Rencontres improbables

A niveau de qualification égal, les jeunes diplômés résidant dans des Zones urbaines sensibles et les jeunes diplômés issus de l'immigration rencontrent de vraies difficultés à décrocher des entretiens de recrutement. Les Rencontres improbables constituent pour eux une véritable opportunité. Cette initiative originale de l'AFIJ s'inscrit dans une véritable démarche de service public au service des jeunes diplômés. Présentation du dispositif.



Action

Rendez-vous

Rencontrer des responsables de DRH de grandes et moyennes entreprises se révèle souvent très difficile pour une catégorie de jeunes qui n'a pas de réseau relationnel ou qui est victime potentielle de discriminations à l'embauche.

Ces rencontres, improbables a priori, l'AFIJ s'est attelée à leur développement. Depuis 2005, elle organise des journées d'entretien de pré-recrutement réunissant jeunes diplômés potentiellement exposés à des discriminations et recruteurs autour d'offres d'emploi qualifié. Le concept de ces rendez-vous, justement baptisés « Rencontres Improbables », consiste à convaincre les entreprises d'accorder, à une date donnée et dans un espace particulier, des entretiens de recrutement sur des postes réels à des jeunes en difficulté ayant le profil requis.

En 2009, l'AFIJ a organisé 20 Rencontres Improbables. Plus de 140 entreprises lui ont confié, lors de l'ensemble de ces manifestations, 402 offres d'emploi. Ainsi, plus de 660 jeunes diplômés ont rencontré ces recruteurs lors de près de 1 000 entretiens d'embauche.

En 2010, des Rencontres Improbables seront organisées sur l'ensemble du territoire, à Aix-en-Provence, Avignon, Bordeaux, Chambéry, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Tours...

TÉMOIGNAGES DE JEUNES ET DE RECRUTEURS

Jeune diplômé : « Cet échange avec un recruteur m'a permis de mesurer l'adéquation de mon projet avec la réalité du marché du travail. Je suis conforté dans ma motivation à exercer dans ce domaine d'activité. »

Recruteur : « J'ai découvert une nouvelle formation qui me semble intéressante pour nos activités. Spontanément, je n'aurais pas reçu en entretien une personne issue de cette formation. Cela fait plusieurs années que je participe et je suis toujours agréablement surpris par certains profils. » ■

Info+

<http://www.jd-recruteurs.info>



Rencontre Emploi Jeunes Diplômés

Des entretiens de recrutement sur des offres de 1er emploi

Mercredi 12 Mai 2010
de 14h à 18h

Participants

AFIJ
CCIP
Generali
Phone Regie
SOM Groupe Ortec

Et d'autres entreprises...

Inscription préalable obligatoire

Contactez l'AFIJ :

Tél. : 01 55 87 02 50 ou saintdenis@afij.org

Avec le soutien de :






Brève

✓ L'intégration dans l'emploi des jeunes, diplômés en 2009, au terme de leurs études continue à poursuivre une dégradation quantitative et qualitative. C'est le constat que dresse l'AFIJ : 37% des jeunes interrogés n'ont occupé aucun emploi depuis l'obtention de leur diplôme (31% en 2009), 27% ont occupé un emploi mais sont sans emploi à fin avril 2010 (31% en 2009), 36% sont en emploi (38% en 2009).

Info+

<http://www.afij.org>

vie étudiante

Expertise étudiante

Latitude Etudiante Conseil est un Bureau d'études et d'ingénierie spécialisé dans : les services de la vie étudiante (logement, orientation, insertion professionnelle, restauration, transports, santé et prévention, maisons de l'étudiant, pratiques culturelles, associatives et sportives) et l'Enseignement supérieur (stratégie de développement, choix d'implantations, créations de nouvelles filières, partenariats public-privé, politique de recrutement). Entretien avec François Rio, son fondateur.

LATITUDE
ÉTUDIANTE
CONSEIL



Entretien

Latitude Etudiante Conseil



François Rio est directeur de Latitude Etudiante Conseil.

Vous avez créé la société Latitude Etudiante Conseil il y a près de 10 ans. Pouvez-vous nous préciser vos secteurs d'activités ?

Notre cabinet intervient dans 3 domaines concernant le monde étudiant, et plus généralement l'enseignement supérieur : l'ingénierie sociale ou événementielle, le marketing urbain et le recrutement de main d'œuvre étudiante. J'interviens surtout sur les questions de logement étudiant, d'orientation et d'insertion professionnelle, alors que mon associé Olivier Herrmann, qui enseigne par ailleurs le marketing en école de management, intervient plutôt sur les questions de consommation, de culture et de santé. Nous avons 6 collaborateurs permanents et nous engageons près de 2000 étudiants chaque année en CDD pour des missions d'enquête ou de communication opérationnelle.

En cette période de réforme de l'organisation des stages étudiants et d'accélération et de multiplication de la recherche de jobs, quelles

évolutions percevez vous ?

De plus en plus d'étudiants prennent conscience qu'il faut préparer leur « employabilité » avant la fin de leurs études, et recherchent des stages utiles par rapport à cet objectif, mais leur méconnaissance du monde professionnel les amène souvent à privilégier des entreprises connues, qui croulent sous les demandes, et qui ne leur permettent pas toujours de transformer leur « savoir » en « savoir-faire » ce qui est l'un des buts principaux du stage. En ce qui concerne les jobs occasionnels, ils n'en perçoivent que la dimension alimentaire, et n'ont pas conscience qu'ils leur permettent d'acquérir des réflexes ou des compétences transversales et aussi d'intégrer les codes du milieu de l'entreprise, qui seront de véritables atouts lors de leur recherche de premier emploi. D'une manière générale la valeur ajoutée du « job étudiant » n'est reconnue ni par les entreprises, qui en font une simple variable d'ajustement, ni par les universités, qui l'ignorent, ni par les étudiants qui en sous-estiment l'intérêt stratégique. C'est une différence fondamentale de notre pays avec d'autres pays, notamment nordiques, où presque tous les étudiants travaillent pendant leurs études alors que les aides sociales y sont aussi beaucoup plus élevées qu'en France. Nous allons organiser un colloque national sur ce thème dans l'année qui vient.

A propos de colloques, vous assurez depuis plusieurs années la conception et la coordination des colloques de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF). Comment

ressentez-vous les attentes et les apports des collectivités locales envers le monde étudiant ?

La démocratisation (massification ?) de l'enseignement supérieur ces 20/30 dernières années et sa dissémination sur le territoire, y compris dans de très nombreuses villes moyennes, a conduit beaucoup d'élus locaux à s'intéresser à la population étudiante, souvent parée de toutes les vertus : facteur de rajeunissement, de vitalité culturelle, de sécurisation des centres-villes et de maintien de commerces de proximité, etc... Certains élus ont une vision juste du monde étudiant d'aujourd'hui, mais beaucoup d'autres l'idéalisent. Notre travail auprès des collectivités consiste souvent à rapprocher cet idéal de la réalité des étudiants de 2010. Des jeunes qui ressemblent à notre société, avec un individualisme toujours croissant, des doutes sur l'avenir, une réelle paupérisation, mais aussi une envie de construire, de se réaliser et de trouver du sens à leur vie. Lorsque nous travaillons avec les Villes ou les Régions sur des espaces de vie étudiante, des forums ou salons, des services d'accompagnements et des événements d'accueil, notre travail consiste la plupart du temps à traduire une volonté politique un peu théorique en dispositifs opérationnels efficaces, sources de valeur ajoutée pour les populations étudiantes visées et d'image positive pour les collectivités initiatrices. ■

Info+
<http://www.latitude-etudiante.com/>

Service civique

Martin Hirsch, ancien Haut-Commissaire à la Jeunesse, a été chargé par le Premier Ministre de mettre en place l'Agence de service civique prévue par la loi du 10 mars 2010, puis d'en présider le Conseil d'Administration. Rappelons que le service civique permet à tous ceux qui le souhaitent de s'engager pour une durée déterminée dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. Plus particulièrement, il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Les universités sont concernées par le service civique à plusieurs titres. Analyse de la CPU. Morceaux choisis.



Questions

Vigilance

Les universités sont concernées par le service civique à plusieurs titres : ce sont « des établissements dispensant des formations sanctionnées par un diplôme », comme mentionné dans la loi, et ce sont des établissements publics susceptibles de pouvoir accueillir des jeunes en service civique.

Les commissions Vie étudiante et Pédagogie de la CPU se sont réunies à plusieurs reprises en avril et en mai, afin de se prononcer sur l'applicabilité de ces mesures dans les universités.

DES QUESTIONS...

Le diplôme permettant « la valorisation » sera-t-il un diplôme national et/ou un diplôme d'université ? S'agit-il de validation ou de valorisation ? En effet ces deux termes engendrent des conséquences très différentes et la validation d'activités exercées à titre bénévole fait déjà l'objet de textes spécifiques (VAE).

La prise en compte par l'université des activités exercées dans le cadre du service civique relance des débats qui ont déjà eu lieu lorsqu'il s'est agi de valoriser l'engagement étudiant dans les cursus. Les universités ont ainsi souvent opté pour un « encadrement a priori de la validation ». Ceci suppose que l'Université soit impliquée avant le commencement du service civique.

Ainsi, pour que le service civique puisse donner lieu à une « reconnaissance » dans un cursus existant, plusieurs conditions semblent devoir être remplies :

- L'étudiant doit être inscrit dans la préparation d'un diplôme.

- Le projet susceptible de donner lieu à validation doit être approuvé par un enseignant (ou mieux, l'équipe pédagogique) responsable de la formation.

- L'étudiant doit être suivi par un enseignant, tout au long de son projet.

- Les conditions de la validation doivent être définies au préalable, de même que la nature exacte du travail ou rapport qui sera demandé à l'étudiant à l'issue de son service civique...

Or, actuellement le service civique est déjà entré en application sans que toutes ces questions aient été appréhendées.

... ET ENCORE DES QUESTIONS

D'autres questions plus générales ont été soulevées par les commissions de la CPU sur le service civique et sa validation :

- Parmi les prévisions de 10 000 jeunes en service civique escomptés en 2010 et de 75 000 en 2015, combien sont supposés relever de l'enseignement supérieur ? Y aura-t-il un niveau exigé au départ ?

- Quelle situation juridique et quel cumul possible des indemnités de service civique et des bourses ? Sachant que le service civique est indemnisé au minimum 540 euros par mois.

- Si le bénéficiaire du service civique est étudiant avant son entrée dans le service civique, quel sera son statut pendant le service civique ? Bénéficiera-t-il d'une suspension de ses cours ? Continuera-t-il à être étudiant ?

- Si le service civique dure six mois, quid des six autres mois ? Si le service civique est de 24h/semaine, quid du reste des heures de la semaine ?

- Pour ne pas défavoriser les bénéficiaires du service civique, il sera important d'appliquer

effectivement les règles en matière d'aménagement des cursus, de dispenses d'assiduité ou autres règles très développées dans d'autres pays de l'espace européen, et qui sont destinées à encourager les allers et retours entre travail et Université, voire les temps partiels.

- Il ne doit pas y avoir de concurrence entre le service civique et les stages, voire le salariat étudiant. Les montants des indemnités et gratifications étant différents, le risque peut exister.

- De même, les activités exercées à titre bénévole ne doivent pas priver d'emploi les étudiants et les salariés. Or, certains types d'activités proposées aux bénévoles sont très proches de ceux qui peuvent être accomplies par des salariés (jeunes diplômés notamment).

- Les étudiants qui effectuent un service civique ne doivent pas être considérés comme étant en situation d'échec. Que les jeunes soient étudiants ou non, il est important qu'ils ne soient pas comptabilisés dans les chiffres remontant au ministère en tant que personne en situation d'échec.

- L'Université doit aussi être envisagée comme un lieu d'accueil du jeune en service civique. Un décret précisant les conditions d'agrément des organismes est annoncé. Il est important de suivre la rédaction de ce texte.

La CPU, soucieuse d'apporter des réponses à ces questions afin d'encourager cette initiative tout en garantissant le respect de la formation des étudiants, soutient la candidature de Francis Godard, président de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et vice-président de la Commission Pédagogie de la CPU, au Conseil d'Administration de la nouvelle Agence de service civique présidée par Martin Hirsch. ■